FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

DECISION n° CTRL/2017/05 relative à la désignation des agents habilités et missionnés pour procéder aux contrôles du respect des obligations afférentes aux missions de l'Etablissement mentionné à l'article L.621-1 du code rural et de la pêche maritime

La directrice générale de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer),

Vu le Livre VI du Code rural et de la pêche maritime, notamment son article R.622-50,

Vu le décret du 6 avril 2017 portant nomination de la directrice générale de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu la décision en date du 2 avril 2009 modifiée, portant organisation de l'Etablissement,

Vu la décision n° CTRL/2016/08 modifiée du 17 octobre 2016 relative à la désignation des agents habilités et missionnés pour procéder aux contrôles du respect des obligations afférentes aux missions de l'Etablissement mentionné à l'article L.621-1 du code rural et de la pêche maritime,

DECIDE

Article 1 :

A l'annexe de la décision n° CTRL/2016/08 modifiée susvisée, le nom de Monsieur Michel PFEIFFER est ajouté à la liste des agents énumérés pour la région GRAND-EST.

Article 2 :

A l'annexe de la décision n° CTRL/2016/08 modifiée susvisée, les noms de Madame Agnès HARDY et de Monsieur Frédéric TANGRE sont retirés de la liste des agents énumérés pour la région GRAND-EST.

Article 3 :

A l'annexe de la décision n° CTRL/2016/08 modifiée susvisée, le nom de Monsieur Alain GUILLOU est retiré de la liste des agents énumérés pour la région NOUVELLE-AQUITAINE.

Article 4 :

A l'annexe de la décision n° CTRL/2016/08 modifiée susvisée, le nom de Monsieur Serge KOFFI est retiré de la liste des agents énumérés pour la région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE.

Article 5 :

La présente décision prend effet à compter du lendemain de sa publication.

Fait à Montreuil, le 13 septembre 2017

Christine AVELIN

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30
www.franceagrimer.fr